

|               |                    |
|---------------|--------------------|
|               | <b>Total HT</b>    |
| <b>Remise</b> | <b>-1 070,00 €</b> |

PLANETE Légumes est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro AL10862, et agréée par le Ministère de l'Agriculture pour la réalisation d'essais BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation, décision d'agrément N°BPE-112) officiellement reconnus.  
PLANETE Légumes est titulaire d'un contrat d'assurance n° 101038083009 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| <b>Total HT</b>   | <b>960,00 €</b> |
| <b>TVA 20,00%</b> | <b>192,00 €</b> |

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| <b>Total TTC</b> | <b>1 152,00 €</b> |
|------------------|-------------------|

#### Modalités et conditions de règlement :

Par chèque ou par virement bancaire

BANQUE POPULAIRE :

I.B.A.N : FR76 1470 7000 0132 4212 7180 330

B.I.C : CCBPFRPPMTZ

CREDIT AGRICOLE :

I.B.A.N : FR76 1720 6005 1063 0097 5951 429

B.I.C : AGRIFRPP872

Consultez cette facture en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://axonaut.com/document/8HLQXPCKKNQA3WK4KAA8UJFRWSBUZYEB>

#### La présente facture sera payable au plus tard le : 08/04/2026

Passé ce délai, sans obligation d'envoi d'une relance, conformément à l'article L441-10 II du Code de Commerce il sera appliqué une pénalité calculée à un taux annuel de 10%. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera aussi exigible. Escompte pour paiement anticipé : néant. Les opérations donnant lieu à facture sont constituées exclusivement de prestations de services.